

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 28 JUIN 2023

19 - Objet : LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE MONCAUT N°TVX_2023_08

N° Ordre : DE-073-2023

Rapporteur : Alain Lorenzelli, Président

Nomenclature : 1.1.1 Marchés Publics Travaux

L'an deux mille vingt-trois, le 28 juin à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Lamontjoie, après convocation du 21 juin 2023, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (37) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : M. Michel DAUNES

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIÉ

Calignac : -

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fieux : -

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ÉCHÉVÉRIA

Lasserre : M. Serge PERES

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et M. Ludovic BIASOTTO

Le Frechou : -

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Le Saumont : -

Mézin : Mme Dominique BOTTÉON et MM Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABÉRA

Moncaut : -

Moncrabeau : -

Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Alain POLO

Nérac : Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Ana-Paula BES, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Mélanie SERRES-SOLANO et MM Serge ARNAUNÉ, Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Patrick GOLFIER et Nicolas LACOMBE,

Pompiéy : -

Poudenas : M. Jean de NADAILLAC

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint Pe Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : -

Sainte-Maure-de-Peyriac : -

Sos-Gueyze-Meylan : Mme Claudette STALTER, suppléante

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

AR Prefecture

047-200068948-20230628-DE_073_2023-DE
Reçu le 04/07/2023

Membres absents ayant donné procuration (7) :

Barbaste : Mme Valérie TONIN à M. Ludovic BIASOTTO

Lavardac : M. Sébastien CRUSSIÈRES à Mme Isabelle SALIS

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE à M. Jean-Louis TOLOT

Nérac : Mme Stéphanie GARBAY à M. Patrick GOLFIER, M Marc GELLY à M. Hugues DAVID, M. Frédéric SANCHEZ à M. Nicolas LACOMBE

Pompiey : M. Jean-Pierre SUAREZ à M. Alain LORENZELLI

Membre absent excusé (9) :

Calignac : M. Alban CASSAGNABERE

Fieux : M. Joël AREVALILLO

Lavardac : M. Georges BARBARA

Le Frechou : M. André APPARITIO

Moncaut : M. Francis MALISANI

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Thierry PLANTÉ

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON suppléé par Mme Claudette STALTER

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIÉ a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 37

Votants : 44

Absents : 16

- Dont « pour » : 44

- Dont suppléé : 1

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 7

- Dont abstention : 0

Vu les statuts d'Albret Communauté,

Vu la compétence voirie – création, aménagement et entretien de la voirie déclarée d'intérêt communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu la décision n°DEC-165-2021 autorisant le Président à signer une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la commune de Moncaut pour l'aménagement de la traversée du bourg,

Vu la décision n°DEC-053-2022 concernant l'attribution du marché n° PI_2022_01 de mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de VRD et plus particulièrement le lot 3 au bureau d'études SERI,

Vu la décision n°DEC-021-2023 du 26 janvier 2023, autorisant le Président à signer l'avenant à la convention de Co-maîtrise d'ouvrage avec la commune de Moncaut, modifiant notamment le plan de financement pour la demande de DETR,

Vu la délibération n°DE-031-2023 du 29 mars 2023, approuvant les opérations d'investissement de travaux de voirie et de leurs plans de financement,

Vu la commission voirie du 02 février 2023, au cours de laquelle le programme de travaux d'investissement de voirie 2023 a été présenté.

AR Prefecture

047-200068948-20230628-DE_073_2023-DE
Reçu le 04/07/2023

Considérant qu'il est nécessaire de lancer une consultation pour la mise en œuvre des travaux d'aménagement sur la commune de Moncaut,

Exposé des motifs :

La commune de Moncaut s'est lancée dans une démarche d'aménagement et de sécurisation de sa traversée de bourg, avec pour objectif l'amélioration des espaces de stationnement, l'accessibilité et l'embellissement des espaces publics. Compte-tenu de ces éléments, il a été convenu que les travaux soient réalisés par le biais d'une opération commune et que la maîtrise d'ouvrage unique en soit confiée à Albret Communauté. Une convention a donc été signée avec la commune et une demande de subvention au titre de la DETR a été faite.

En parallèle, afin de définir les travaux à mettre en œuvre et d'en estimer le coût, Albret Communauté a confié la maîtrise d'œuvre du projet au bureau d'études SERI, par le biais d'un marché de maîtrise d'œuvre à l'issue de la phase pro, notifié le 05 avril 2022.

Le montant estimatif du projet, à l'issue de la phase pro, étant supérieur à 215 000 € HT, il est nécessaire de délibérer pour autoriser le Président à lancer un marché de travaux en procédure adaptée. La nature des prestations, uniquement des travaux VRD, ne nécessitent pas l'allotissement du marché.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité

► **D'autoriser** le Président à lancer la consultation, pour le marché TVX_2023_08, concernant les travaux d'aménagement de la traversée Moncaut,

► **D'autoriser** le Président à mener la procédure (y compris l'attribution), à signer l'ensemble des documents relatifs au marché n° TVX_2023_08, et à en assurer toute l'exécution,

► **De préciser** que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Alain Lorenzelli,
Président




Jean-Louis Molinié
Secrétaire de séance




Publication le : - 4 JUL. 2023